



Tremblay-en-France, le 5 mai 2020

« Sur la réouverture des écoles ... »

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous pour vous faire part des orientations que j'ai prise dans le cadre du déconfinement décidé par le gouvernement.

Comme vous le savez, j'ai moi-même été atteint d'une forme sévère du Covid 19 et j'ai été hospitalisé durant plusieurs semaines. Aujourd'hui je termine ma convalescence. Pendant toute cette période, l'équipe municipale et l'ensemble des adjoints ont assuré la bonne marche des affaires publiques, avec le précieux concours de l'administration.

Je vous remercie chaleureusement pour les nombreux messages de soutien que j'ai reçu et je tiens à exprimer ma plus grande gratitude envers l'ensemble des personnels soignants, des pompiers, des policiers, des éboueurs, des postiers, des salariés du secteur public et privé... qui assurent les services indispensables à la population pendant cette crise sanitaire.

Je tiens à exprimer, au nom de la municipalité, tout mon soutien et ma compassion aux familles victimes de l'épidémie.

La situation sanitaire engendrée par le virus a frappé l'ensemble des nations à l'échelle planétaire. En France, la diffusion rapide du virus a imposé au gouvernement la mise en œuvre de mesures de confinement très strictes depuis le 17 mars dernier.

Je m'inscris dans la coopération avec les acteurs de santé, les responsables politiques et institutionnels afin de limiter la propagation du Covid. A ce titre, je refuse toute instrumentalisation partisane de la situation à des fins politiques : nous n'avons qu'un seul adversaire, le virus.

Durant cette période, j'ai pour ma part et avec l'équipe municipale, pris les décisions d'accompagnement qui s'imposent.

Les enfants des personnels soignants ont pu être accueillis dans le respect des règles de sécurité sanitaire et le portage de repas aux personnes âgées maintenu. Le pôle municipal de santé a une nouvelle fois démontré toute son importance, en offrant les services indispensables à la population.

Beaucoup de familles rencontrent de graves difficultés économiques en cette période de suspension d'activité. **C'est pourquoi la municipalité met en place une aide financière exceptionnelle à destination des ménages soumis au quotient familial, cela sans exception. Cette mesure sera votée lors du prochain Conseil municipal du 14 mai 2020.**

Dans la perspective du déconfinement, le gouvernement programme pour le lundi 11 mai la réouverture des écoles.

J'ai décidé de travailler avec l'ensemble des pouvoirs publics pour permettre cette réouverture dès le 11 mai pour le corps enseignant et les services municipaux, ce qui permettra progressivement l'accueil des enfants dès le jeudi 14 mai 2020, et la reprise des activités périscolaires, école par école.

Notre priorité est d'assurer la sécurité sanitaire de tous : enfants, parents, enseignants, personnel. Nous suivrons scrupuleusement les instructions des pouvoirs publics et nous assurerons une veille permanente des écoles.

J'ai bien conscience des doutes et interrogations qui subsistent autour des mesures de déconfinement, mais rien ne nous indique que les conditions seront plus favorables en juin ou en septembre 2020.

Je respecterai, bien entendu, la décision des familles, et nous adapterons les mesures en conséquence.

Je souhaite à toutes et à tous de retrouver la sérénité et le bien-être et vous assure de ma solidarité.

François Asensi

François ASENSI

Maire de Tremblay-en-France